

# CSE DIRECTIONS TECHNIQUES



## L'ACTU MENSUELLE CSE du 17 novembre 2022

Les élus UNSA-Ferroviaire du CSE des directions ont, en introduction, interpellé la direction sur quelques inégalités qui subsistent :

## Inégalités salariales

Depuis le 4 novembre 2022, 9h10, les femmes en France « travaillent gratuitement ».

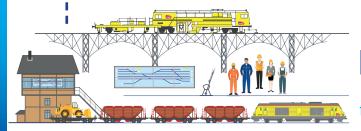
Cette date symbolique vise à marquer les esprits et à rendre concrètes les inégalités salariales qui persistent encore dans nos entreprises.

Femmes et hommes n'exercent pas forcément aux mêmes niveaux de postes. Les femmes ont plus rarement accès à des postes de hauts cadres ou de direction. Celles qui ont opté pour du temps partiel, au moins à une période de leur vie, se voient souvent pénalisées pour accéder aux plus hautes fonctions managériales ainsi que dans leur évolution de carrière.

Mais la cause en est aussi qu'elles ne travaillent pas dans les mêmes secteurs, se voyant souvent orientées vers des postes administratifs. Et les métiers majoritairement exercés par des femmes sont aussi, bien souvent, les moins bien rémunérés, les pénalisant ainsi tout au long de leur carrière, puis de leur retraite.

Madame la Présidente, comment comptez-vous poursuivre cet effort pour faire diminuer les inégalités que subissent les femmes au sein de notre direction?





### **UNSA-Ferroviaire**

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis federation@unsa-ferroviaire.org

## Remise à niveau

#### du réseau

Madame la Présidente, il est nécessaire de faire pression sur nos gouvernants pour engager une politique volontariste à la hauteur des enjeux.

La France investit beaucoup moins par habitant et par kilomètre de ligne que la plupart des grands réseaux européens : environ deux fois moins qu'en Allemagne et qu'en Italie. Des députés français ont fait adopter, fin octobre, un amendement prévoyant en 2023 une rallonge de 3 milliards d'euros pour le transport ferroviaire, disposition que le gouvernement n'a pas l'intention de reprendre à son compte.

L'entreprise doit faire face également à une pénurie de conducteurs, car plus de transports en commun nécessitent plus de conducteurs, entre autres. Or, comme sur tous les métiers à fortes contraintes horaires (travail en horaires décalés et le week-end), la pénurie fait rage.

Alors, la cooptation a été mise en place à Réseau. Mais malheureusement, la RATP le fait également : elle offre 300 à 500 euros à ses salariés qui lui présentent un candidat. Dans ce contexte, on a du mal à imaginer comment on pourrait pourvoir rapidement plus de postes.

L'UNSA-Ferroviaire ne peut que constater le manque d'attractivité de nos métiers. Et malheureusement, plus le temps passe et plus les conséquences de cette problématique seront sérieuses, pouvant se traduire par des limitations de vitesse, des interdictions de circulation et, ne le souhaitons pas, des accidents sont aussi possibles.

Si la France veut réduire ses émissions de CO<sup>2</sup> liées au transport, elle devra accroître encore les moyens humains et financiers consacrés à l'amélioration de ses transports en commun.

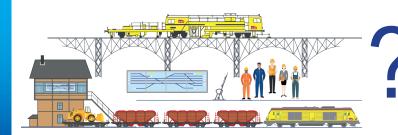
L'UNSA-Ferroviaire vous alerte, Madame la Présidente. Le changement ne pourra s'opérer que si les politiques soutiennent le ferroviaire et changent de braquet vis-àvis des dotations allouées pour l'entretien et le développement du réseau.

L'UNSA-Ferroviaire demande la mise en place d'un accord national ambitieux portant sur le déploiement du forfait mobilités durables à la SNCF.

La direction après sept années d'efforts accède à la demande de l'UNSA-Ferroviaire et confirme l'ouverture de négociations prochaines sur la mise en place du FMD. Espérons que les avancées sur ce sujet seront maintenant rapides!

- Madame la Présidente, les installations de sécurité sont secourues et ne devraient pas pâtir de coupures énergétiques. En revanche qu'en est-il de toutes les installations annexes ?
- Notre réseau internet subira-t-il ces coupures ?
- De quel réseau mobile dépendent les astreintes ?
- Les outils bureautiques dans les postes sont-ils secourus ?
- Avez-vous plus largement envisagé les conséquences d'une coupure « ponctuelle » d'électricité ?

Pour finir, l'UNSA-Ferroviaire rappelle l'importance du processus démocratique qui se déroulera du 17 au 24 novembre. Nous espérons un taux de participation important afin de montrer l'adhésion des salariés aux valeurs portées par les organisations syndicales. L'abstention ne doit pas être la grande gagnante de ce rendez-vous.



- Vous vous posez des questions ?
- Vous avez besoin d'écoute ?

N'hésitez pas à faire appel à vos élus UNSA-Ferroviaire.

## Retour d'expérience sur le rapprochement des PRI

## de Limoges et Tours

Patrice SCHMITT, Direction de la DZI Atlantique.

Malgré les demandes répétées de l'UNSA-Ferroviaire après chaque remaniement de la direction, peu - voire pas - ont répondu à cette demande qui a pourtant toute son importance lors d'une fusion.

Les élus UNSA-Ferroviaire soulignent l'intérêt de la démarche, mais pointent les risques que représente pour les agents en place, un rapprochement de sites malgré tout assez éloignés.

#### Extrait des questions posées en séance :

- · Quid des RPS?
- Mutualisation et développement des compétences ?
- Distance entre les sites ? Risques routiers ?
- Encadrement ? Sécurité et veille des agents ?
- Surcharge des agents ?
- Réponses disparates selon les sites ?

Un questionnaire a été adressé à tous les agents des deux sites en mars 2022 sur les thèmes suivants : management, production et fonctions transverses. La moitié des agents a répondu avec une vision du rapprochement positive d'un côté : amélioration du fonctionnement du PRI, meilleur accompagnement technique, acquisition de nouvelles compé-

tences, harmonisation des fonctionnements ... Mais ce questionnaire met également en avant des points faibles à vigiler : éloignement des sites avec une faiblesse des dessertes ferroviaires, gestion de la logistique et canaux de distribution des données disparates...

Les élus UNSA-Ferroviaire ne manqueront pas d'en suivre les évolutions! Les représentants du personnel UNSA-Ferroviaire ont souligné tous les points faibles de cette réorganisation, avec comme conséquences un manque de présence de l'encadrement, un allongement des temps de parcours, une mise en place de nouveaux outils sans lien avec le projet évoqué, des affectations d'agent en isolement total... Aucune analyse RPS n'a été faite à la suite de ce regroupement. Le seul point acceptable est le développement des compétences.

Les élus UNSA ont demandé à l'entreprise de tirer profit de cette analyse et de stopper immédiatement toute éventualité de reproduire ce schéma de regroupement de PRI dont les sites sont éloignés géographiquement.

À quand l'idée subliminale d'un PRI « Strasbourg-Marseille » ?

## Présentation BIM et jumeau numérique

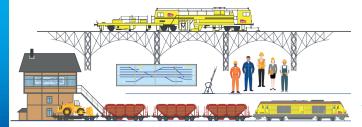
Pierre Étienne GAUTIER. DGII DTR.

Présentation des projets ferroviaires en BIM (Building Information Modeling) avec des accompagnements multiples du programme :

- Pour les MOA sur 20 projets ;
- Pour les MOE sur 8 projets ;
- Des DZI auprès des MOE ;
- Auprès des chefs de projets IP3M.

Pierre Étienne GAUTIER nous partage son expérience depuis la mise en place du programme :

- Mise en œuvre plus facile sur les gros projets. Problématique du coût des données d'entrée plus élevé pour les petits projets;
- Réalisation de benchmarks qui ont permis de rattraper le retard et d'être aussi avancés que les Anglais;



#### **UNSA-Ferroviaire**

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis federation@unsa-ferroviaire.org

- Partage de bibliothèques d'objets avec l'objectif de les ouvrir à l'extérieur vers d'autres acteurs;
- Partage en interne de 2 000 objets en cours de modélisation et 4 000 en cours d'intégration qui vont intéresser tous les projets;
- Mise en place d'une gouvernance via des COPIL BIM & pilotage par la Direction Technique en collaboration avec les départements de la Direction Technique et des Ingénieries;
- Multiplicité des formations adaptée aux profils multiples ...

Ce sujet a particulièrement intéressé les élus UNSA-Ferroviaire même si des inquiétudes ont été émises en termes de :

- Moyens en rapport avec les ambitions ?
   Projet subventionné à 50 %, ce qui rend crédible la teneur des engagements ;
- Environnement ? Performance des études de projets ;
- Archivage? Papier uniquement pour le moment. Attente de stabilisation sur la partie légale à archiver;
- Impact écologique ? Vigilance sur le stockage des données avec des maquettes peu encombrantes...

Avec néanmoins quelques inquiétudes sur les capacités de stockage et sur le fait de donner l'accès à d'autres entreprises à des bases de données développées aux frais de SNCF Réseau ...

## Retour sur la commission ASC du 20 octobre 2022

par Sébastien HENNION, Président de la commission des activités sociales et culturelles



#### Subvention Solidays

Pass 3 jours 70 € au lieu de 102 € Pass 1 jour : 49,50 € au lieu de 47 €



#### Carte cadeau Noël

Carte cadeau 50 € payée 5 € par l'agent!



#### La Corse 8 jours / 7 nuits

Chalet 4 personnes, subvention 200€ Chalet 6 personnes, subvention 250€



#### Marché de Noël

Colmar, 3 jours / 2 nuits



15 € par agent et par ayant droit



#### Subvention Spectacle

15 € par agent et par ayant droit Reste à charge min de 50 % du prix du billet



#### **PASS TIME**

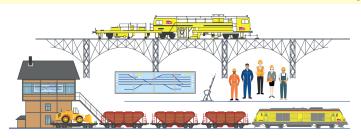
Formule Liberté 10 € la carte au lieu de 39,90 € 5 € la carte pour les agents



#### Londres 3 jours / 2 nuits

Visite des studios Harry Potter + transfert hôtel avec petit-déjeuner Eurostar





## **UNSA-Ferroviaire**

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis federation@unsa-ferroviaire.org